

2 CRITÈRES SONT PRIS EN COMPTE PAR LA HAS POUR UN REMBOURSEMENT:

Son intérêt en santé publique,

en termes de mortalité, morbidité

et de qualité de vie, et sa capacité

IV: mineure

V:absence

**QUEL EST LE DÉLAI MOYEN ENTRE** 

PAR L'INDUSTRIEL À LA HAS ET

En 2020, ce délai total a été de **270 jours** 

remboursés par l'Assurance Maladie).

en moyenne avec une médiane de **183 jours** 

(cela concerne les DM arrivant sur le marché, jamais

Faute d'accord entre les parties, ces discussions

et l'investissement, alors que les autorités

souhaitent assurer la pérennité du système

peuvent durer longtemps. L'industriel souhaite que

son produit soit valorisé à la hauteur de l'innovation

Les médicaments

**PHARMACIE** 

LE MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER

L'OFFICIALISATION DU REMBOURSEMENT?

dont son impact sur la santé,

à répondre à un besoin

L'Amélioration du Service Attendu (ASA) correspond à la comparaison du DM avec un produit

comparable considéré comme référence et admis ou non au remboursement. Il existe 5 niveaux d'ASA :

thérapeutique.

III: modérée

Le Service Attendu (SA) est un service clinique. Il est évalué dans

chaque indication du produit ou de la prestation et, par groupe de population. L'évaluation du SA se fonde sur deux critères :

II: importante

**TOUTES LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS** 

**ET D'USAGERS PEUVENT-ELLE** 

Oui. Les appels à contribution sont disponibles sur

le site de la HAS. Les contributions comprennent:

**UN MÉDICAMENT AYANT REÇU UNE AUTORISATION DE MISE SUR** LE MARCHÉ (AMM) PEUT-IL ÊTRE

NON. L'utilisation d'un médicament ou d'un DM dépend de l'indication thérapeutique. Elle renseigne sur la maladie ou les symptômes que le médicament est capable de traiter ou de prévenir, ou sur le diagnostic qu'il permet

d'établir. Elle est précisée dans l'AMM.

de qualité, de sécurité et d'efficacité.

au médicament dont :

L'indication donnée répond à des exigences

Non , même pour le diabète qui est reconnu

comme une Affection Longue Durée, certains

dépend de la pathologie, du soin, du produit

de santé ou encore de la complémentaire santé.

frais restent à la charge du patient. Cela

Médical Rendu.

**UTILISÉ DANS TOUTE CIRCONSTANCE?** 

Une utilisation d'un médicament hors AMM/

marquage CE peut être dangereuse. Cela concerne aussi les dispositifs médicaux.

- la méthodologie pour remplir le questionnaire,

- un état des lieux sur l'impact de la santé sur les patients et

- les données relatives aux

Les contributions sont

C'est déjà une façon pour

la Fédération d'intervenir dans

le processus de remboursement.

rendues publiques.

sur leurs proches,

expériences avec le traitement évalué.

PARTICIPER À L'ÉVALUATION

D'UN DISPOSITIF MÉDICAL?

L'intérêt du produit au regard

diagnostique ou de compensation

du handicap, ainsi que ses effets

indésirables ou les risques liés

à son utilisation.

: majeure

de son effet thérapeutique,

**QU'EST-CE QU'UN** 

**Disponibles** dans:

« DISPOSITIF MÉDICAL » (DM)?

Tout produit de santé (instrument, appareil,

le corps humain à des fins de diagnostic, de prévention, de contrôle, de traitement

équipement, logiciel, implant, réactif, matière ...)

destiné, par son fabricant, à être utilisé dans ou sur

ou d'atténuation d'une maladie ou d'une blessure.

Les dispositifs médicaux



→ insuffisant pour justifier une prise en charge par l'Assurance Maladie. L'Amélioration du Service Médical Rendu (ASMR) correspond à la comparaison du médicament par rapport à un traitement considéré comme référence et admis au remboursement, d'où 5 niveaux d'ASMR · : importante V: mineure : majeure : modérée Lorsqu'un médicament ou un DM revendique une ASMR I à III ou une ASA, une **évaluation Médico-Economique** est nécessaire. Il s'agit d'analyser la cohérence entre le prix et son efficacité sur la santé des usagers.

APRÈS ACCORD DU REMBOURSEMENT, JE N'AI PLUS RIEN À PAYER POUR UN MÉDICAMENT?

La « franchise médicale », elle, est

et les transports sanitaires.

une somme déduite des remboursements

Pour les médicaments, la franchise est

effectués par la caisse d'assurance maladie

sur les médicaments, les actes paramédicaux

2 CRITÈRES PEUVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE LORS DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

Le SMR peut donc être :

Le Service Médical Rendu (SMR) prend en compte la gravité de la pathologie et les données propres

→ son intérêt pour la santé publique.

→ son efficacité et ses effets indésirables, → sa place dans la stratégie thérapeutique,

→ majeur ou important justifiant un remboursement, → modéré ou faible, mais justifiant le remboursement,

D'UN MÉDICAMENT SUR LA LISTE DES PRODUITS REMBOURSABLES:

**de 0,50 €** par boîte de médicaments Le « ticket modérateur » est « la partie ou toute autre unité de conditionnement. des dépenses qui reste à charge une fois que Certains produits ne sont remboursés que l'Assurance Maladie a remboursé sa part. sur ordonnance. Il s'applique sur tous les frais de santé Même en Affection de Longue Durée, qui remboursables: consultation chez octroie un remboursement de 100%, il reste le médecin, analyse de biologie médicale, toujours des frais non pris en charge : radiologie, médicaments prescrits, etc. les dépassements d'honoraires, le transport, La complémentaire santé peut prendre en la franchise médicale. charge tout ou la partie du ticket modérateur.

100% Médicament irremplaçable pour affections graves et invalidantes 65% Médicament à SMR majeur ou important 30% Médicament SMR modéré Médicament à SMR faible 15 % Fédération Française des Diabétiques © - Tous droits réservés 2022.

L'Assurance Maladie rembourse **en partie ou en totalité** (hors franchise médicale) les médicaments achetés en pharmacie, lorsqu'ils ont été prescrits. Le taux de remboursement dépend du Service

QUEL(S) EST/SONT LE(S) TAUX DE REMBOURSEMENT ?



Essai préclinique - Site du LEEM https://www.leem.org/le-developpement-preclinique-ou-la-premiere-evaluation#:~:text=%C3%89TAPE%20N%C2%B0%202%20%2D%20Les,essentiellement%20 men%C3%A9es%20sur%20l'animal. Développement du médicament - Site de L'INSERM

Comité de protection des personnes - Site ARS Ile de France https://www.iledefrance.ars.sante.fr/comites-de-protection-des-personnes-cpp Innovation thérapeutique - Site de l'ANSM https://ansm.sante.fr/qui-sommes-nous/nos-missions/faciliter-lacces-a-linnovation-therapeutique/p/encadrer-les-essais-cliniques#:~:text=Les%20essais%20cliniques%20 autoris%C3%A9s%20par%20l'ANSM&text=L'%C3%A9valuation%20par%20l'ANSM,personnes%20participant%20%C3%A0%20ces%20recherches

> Les dispositifs médicaux - Site du gouvernement https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/autres-produits-de-sante/article/les-dispositifs-medicaux-implants-protheses

https://www.inserm.fr/dossier/medicament-developpement/#:~:text=Pr%C3%A8s%20de%2015%20ans%20sont,mal%20tol%C3%A9r%C3%A9es%20 ou%20insuffisamment%20efficaces